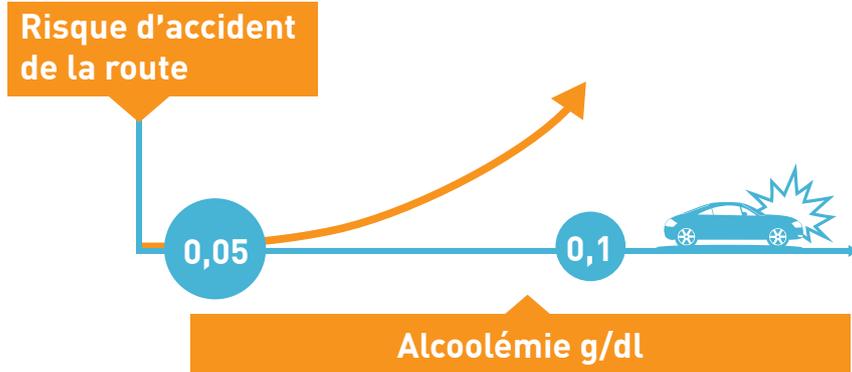


# Alcool au volant : Faits issus de la Région de la Méditerranée orientale

## Conduire en état d'ébriété augmente le risque d'accidents de la circulation

Un taux d'alcoolémie supérieur à 0,05g/dl accroît considérablement le risque d'accidents de la circulation



Les législations relatives à l'alcool au volant doivent reposer sur un seuil d'alcoolémie ne dépassant pas :

- 0,05 g/dl** pour la population générale
- 0,02 g/dl** pour les jeunes ou les nouveaux conducteurs

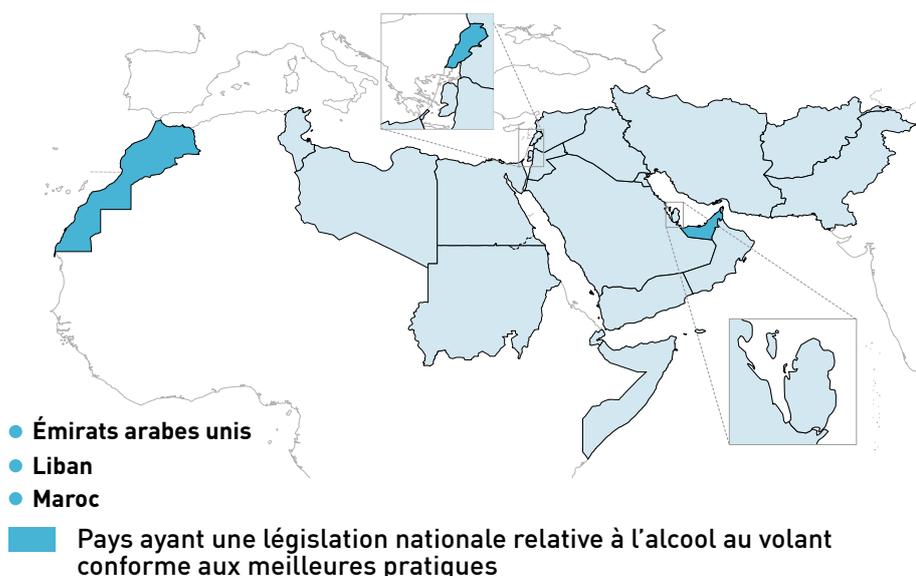
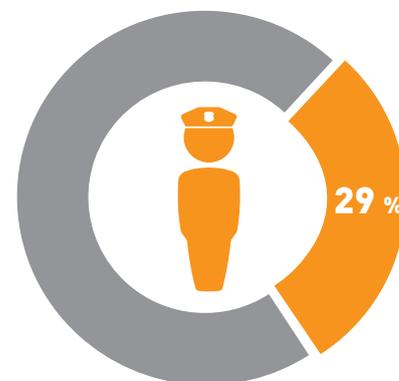
# 3

pays disposent d'une législation relative à l'alcool au volant conforme aux meilleures pratiques

## L'application stricte de la législation relative à l'alcool au volant peut réduire le nombre de morts sur les routes de 20 %



Seulement 29 % des pays estiment que leur application de la loi relative à l'alcool au volant est bonne



Les pourcentages sont calculés sur la base des 21 pays de la Région qui ont participé à l'enquête pour le rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde 2015